

quantité d'exemplaires : le nombre en a été réduit, il y a quelque temps. Mais cette subvention manque son but. Il faudrait qu'elle se manifestât par un capital. La quantité de matériaux à recueillir, les recherches sur place, les longues et difficiles correspondances, l'impression et la correction des épreuves, toute l'organisation entraînent des frais considérables.

» Ni les auteurs, ni la Société elle-même ne peuvent assumer les frais d'une publication pour laquelle il faut un matériel d'impression spécial et pour laquelle tout imprimeur exigera des garanties particulières. C'est pourquoi je fais encore appel à la bienveillance de M. le Ministre, attirant son attention sur la situation difficile où est laissée une œuvre dont tout le monde reconnaît l'utilité et la valeur. (Très bien ! sur divers bancs.) »

— A la même séance, un court débat s'est établi entre les députés d'Anvers au sujet des peintres de cette ville que l'on prétend être sacrifiés dans la répartition des faveurs de l'Etat.

M. JULES DESTREE est intervenu à ce sujet, « afin d'éviter que l'honorable ministre se laisse influencer par les explosions d'indignation qui ont été formulées par certains collègues anversois ».

« Nous avons entendu, dit-il, MM. De Meester et Delvaux déplorer que cette école d'Anvers, qui autrefois fut si splendide, n'était plus représentée selon son mérite dans les jurys, dans les expositions, dans les faveurs gouvernementales.

» Et M. Delvaux, avec l'impétuosité qu'il a encore à son âge, dénonçait l'Egérie de M. le ministre et demandait à celui-ci de s'en méfier. Eh bien, messieurs, je pense — et c'est ce que je désire dire à M. le ministre — qu'il y a dans tout cela une forte exagération.

» Les peintres d'Anvers ? Sans doute, il y en a d'estimables, il y en eut

d'importants, et l'école d'Anvers eut, en Belgique, vers 1840 ou 1860, une hégémonie incontestable. On dit encore aujourd'hui : « Anvers, métropole artistique. » C'est un cliché qui a beaucoup servi et qui est un peu usé. En réalité, dans d'autres parties du pays, se sont révélées des activités esthétiques considérables, et les gens d'Anvers ont vu pâlir un peu leur étoile.

» Ces doctrinaires, qui étaient autrefois les maîtres de l'action artistique en Belgique, sont d'assez mauvaise humeur quand ils constatent qu'aujourd'hui leur part est un peu plus réduite. Elle est encore fort belle et peut-être excessive, car j'étais assez disposé, moi, à faire à l'administration des beaux-arts des reproches dans un sens absolument opposé, ce qui tendrait à démontrer indirectement que l'administration des beaux-arts agit avec l'impartialité nécessaire.

Répondant à une interruption de M. Henderickx, M. Destree continue : « Je n'en veux point à votre art flamand ; je veux simplement réduire à leur juste importance les prétentions trop grandes de quelques attardés anversois. Ils s'irritent à tort de ne plus être les maîtres du jour. Même à Anvers, même chez eux, d'autres tendances se manifestent : le Salon de l'art contemporain suffit à l'attester.

» Aux doléances de M. Delvaux, s'oppose la protestation de M. Franck. Sans doute, MM. Delvaux et Henderickx reculent d'horreur devant l'art prôné par M. Franck, mais, au point de vue général, il est incontestable qu'il y a là une tendance des plus intéressantes, une manifestation des plus méritoires, des compréhensions artistiques nouvelles. Les artistes récents ont droit aux faveurs gouvernementales exactement comme les chevaliers du bitume et les tenants de la vieille peinture oubliée et désuète que vous défendez. De cet art contemporain,

l'honorable M. Franck comptait vous parler au moment où il a dû quitter la séance. Il voulait en signaler l'importance. Des connaisseurs ont rendu l'hommage qui convenait aux œuvres exposées dans ces salons. Notons en outre que ces modernistes ont su mettre en lumière des artistes antérieurs et enfin que leurs expositions à l'étranger ne sont pas inutiles à l'art belge.

» De telle sorte que si j'ai pris la parole aujourd'hui, c'est pour que le ministre, tiraillé en sens contraires, puisse garder une certaine liberté. C'est l'éclectisme qui est indispensable à un ministre. Il n'a pas à prendre parti entre les diverses tendances esthétiques et à réserver ses faveurs à certaines d'entre elles, qui pourraient lui plaire personnellement. Il doit encourager le talent où il s'affirme et d'où qu'il vienne.

» Je crois qu'à cet égard, les artistes wallons sont plutôt désavantagés. Il suffit de signaler, par exemple, que des artistes considérables, tels que Donnay et Rassenfosse, ne sont pas encore représentés au Musée de Bruxelles.

» Quand nous le pourrons, monsieur Henderickx, nous discuterons tout cela plus en détail. Je serai sans doute alors d'accord avec vous pour réclamer contre Bruxelles, plus de décentralisation. J'aime autant que vous à défendre les énergies locales. C'est vous dire combien j'appuie ce que l'honorable M. Neujean nous a dit, il y a un instant, en faveur du dictionnaire wallon. A cette question se rattache celle de la création d'une chaire de philologie wallonne à l'Université de Liège. Espérons qu'on nous l'accordera.

» Je voudrais demander deux choses encore :

» Notre vœu à tous doit être de voir le plus rapidement possible aboutir le monument au Travail de Meunier. Je

connais les raisons que l'on invoque pour expliquer le retard et j'aurais mauvaise grâce de croire le ministre et son administration responsables de ces lenteurs. Mais il faudrait agir énergiquement.

» Ce que je dis du monument Meunier, je le dis aussi pour l'œuvre de Jef Lambeaux, le fameux bas-relief *Les Passions humaines*, une représentation typique du génie sculptural flamand. Pourquoi reste-t-elle dérobée à l'admiration du public ?

» Un dernier souhait.

» Au cours des recherches que j'ai faites en ces derniers temps, j'ai pu constater combien il y a de documents précieux pour notre histoire dans les archives communales. J'ai pu constater également que ces archives étaient, en général, dans le plus grand abandon. Sans doute, dans quelques grandes villes, les archives sont classées et conservées avec soin, mais il n'en est pas de même dans les petites villes et dans les villages, où elles sont absolument abandonnées à la fantaisie des conseils communaux et du secrétaire communal. Ces archives renferment des documents précieux qu'il ne faudrait pas laisser se perdre. M. le ministre ferait donc bien de concentrer les archives communales dans un endroit approprié, où elles seraient à la disposition des chercheurs.

— Réponse du Ministre : « On a tort de croire à une hostilité sourde dont l'école d'Anvers serait la victime. La méthode dont s'inspire l'administration des Beaux-Arts et qui répond entièrement aux idées du Ministre, s'inspire de l'idée que défendaient tout à l'heure fort justement M. Destree appuyé par M. Henderickx. Le gouvernement n'a pas à prendre parti entre les différentes écoles, entre les tendances diverses en matière d'art : il convient qu'il fasse preuve du plus large éclectisme. Assurément, nous

pouvons nous tromper dans l'application, mais l'idée inspiratrice est bien celle que j'indique.

» Je tiens bonne note des observations de MM. Neujean, Destrée et Demblon en ce qui concerne la création d'une chaire de philologie wallonne. Le vœu de la Faculté de philosophie de Liège ne m'est pas encore parvenu. En ce qui concerne le dictionnaire wallon, M. Neujean a bien voulu rappeler que j'ai eu l'occasion, tout comme M. Schollaert, mon prédécesseur, de donner des gages de sympathie à cette entreprise. J'examinerai la nouvelle combinaison proposée. »

Le Ministre n'a pas eu le temps de parler des autres vœux émis par M. Destrée. Espérons qu'il en a reconnu l'importance et qu'il ne les perdra pas de vue.

E. G.

Cueillette

Le numéro d'avril de l'*Expansion belge* publie un très complet article de M. Louis Piérard sur la **Beauté du Pays noir** et sur les artistes qui la chantèrent, depuis Verhaeren et Lemonnier jusqu'à Vrindts et Mousseron, depuis Defrance jusqu'à Constantin Meunier et François Maréchal. Il présente à cette occasion le peintre Pierre Paulus, dont *Wallonia* a récemment commenté l'œuvre.

M. Fierens-Gevaert présente aux lecteurs de *Durendal* le grand triptyque du maître **Auguste Donnay**, la *Légende de Saint-Walhère*, destiné à l'église d'Hastière; il vante sa profonde poésie, le réalisme de son observation populaire et la puissance avec laquelle le peintre a évoqué le paysage mosan. « Ce ne fut point sans traverses, dit-il, que s'acheva le triptyque. L'atelier était trop petit. Il fallait louer une salle de bal pour déployer les trois panneaux. Des figures de l'esquisse reportées à la grandeur d'exécution exigèrent des modifica-

tions, des mises au point rigoureuses. Mais, pour apercevoir le mal on ne devine pas toujours le remède. Donnay interrogeait ses amis; que tirer de leurs conseils contradictoires, que conclure de leurs réticences? Privé de réconfort, l'artiste faillit perdre courage. Mais qui ne sait qu'à ces crises succèdent des redoublements d'énergie? Donnay modifia l'échelle de maintes figures, disposa la composition centrale en contre-partie (car la légende ne se déroule pas sur la rive où la place l'esquisse) et prit même la grave résolution de substituer une scène entièrement nouvelle à celle du volet qui met saint Walhère en présence de son neveu coupable.... Il faut entendre raconter toutes ces misères par Auguste Donnay avec cette humeur égale et souriante d'un homme à qui restent insoupçonnés l'amertume et le ressentiment... »

M. Alfred Duchesne continue, dans la *Vie intellectuelle* (mars), son étude sur le **prince Charles-Joseph de Ligne**. Après avoir exposé, dans un premier article, la jeunesse du prince, il établit la bibliographie du fécond écrivain (œuvres historiques, militaires et littéraires), et s'arrête longuement à analyser sa correspondance si pleine de verve, de grâce, d'esprit et de souplesse.

La *Tribune musicale* poursuit la publication de ses médaillons consacrés aux grands musiciens. Dans son numéro du 16 mars, M. C. Charlier nous présente l'ascendance de **César Franck** et narre le séjour de sa famille à Liège (1817-1835).

M. Jules Sottiaux, répondant à l'enquête du *Roman Pays de Brabant* (avril) sur le **Régionalisme**, constate que ce problème est actuellement l'objet de manifestations paisibles ou violentes un peu partout: Irlandais, Tchèques, Polonais, Croates, Finlandais, Bretons, Provençaux, Alsaciens ne veulent pas mourir.

L'irritant conflit des langues continue de défrayer les chroniques de la presse quotidienne et périodique. La question de l'**Université flamande**, en particulier, reste à l'ordre du jour. M. Franz Foulon la commente à nouveau dans le numéro de *Ralliement* du 22 mars. Les flamingants s'imaginent qu'ils arriveront à l'unité de sentiments et de culture entre les différentes classes de la Flandre, en remplaçant le français par le néerlandais. Or, nulle part, on n'efface les différences sociales en unifiant le langage: il existe des dialectes précisément parce qu'il y a des classes sociales, partout. La langue néerlandaise seule n'aurait pas le pouvoir miraculeux, sans doute, de réaliser, entre la bourgeoisie et le peuple, une communauté d'idées.

L'*Opinion* (de Paris), elle aussi, à ce sujet, y va de son « enquête »: MM. G. Ducrocq et L. Dumont-Wilden, voulant étayer leur opinion, se sont adressés à différentes personnalités pour en obtenir un avis précis et motivé sur la **question des langues**. M. Carton de Wiart, confiant dans le bon sens de ses compatriotes, croit que « tout s'arrangera ». M. A. Vermeylen, professeur à l'Université de Bruxelles, estime que le flamingantisme est une nécessité vitale pour l'éducation du peuple flamand, resté à demi barbare: à l'élite dénationalisée dont la culture est française, il faut substituer (c'est radical) une véritable élite nationale, non pas antifrançaise,

du reste, et moins encore pangermaniste. Selon MM. L. Franck, Van Cauwelaert et C. Huymans, on doit en arriver aussi à l'*obligation* pour les bourgeois flamands d'adopter une culture exclusivement flamande. — Et ces Messieurs n'entendent tenir aucun compte de cette bourgeoisie flamande, éduquée en français, qui a produit les Maeterlinck, les Verhaeren, les G. Rodenbach, tant d'artistes, d'écrivains et de savants.

En complément à son enquête sur la **médiocrité intellectuelle de la Belgique**, le *Thyrse* (mars et avril) publie, sous la signature de notre collaborateur M. E. Closson, un attachant article où l'auteur, chargé d'organiser et de donner un cours de culture générale aux élèves du Conservatoire de Bruxelles, expose l'économie de ce cours, en caractérise les tendances et en consigne les résultats.

La *Fédération wallonne des Jeunes Gardes socialistes* préconise, dans son Bulletin de février, la création, entre les groupements, d'une sorte de coopérative intellectuelle: des **bibliothèques** ouvrières comprenant non seulement un fonds d'études sociales, mais aussi des travaux littéraires et des ouvrages de vulgarisation.

Leodium (mars) nous apporte un article critique de M. H. Degrelle sur la date de la consécration de la **Cathédrale Saint-Paul** et un autre commentant la récente restauration des cloîtres de la même église.

Ern. Godefroid.

LES EXPOSITIONS (1)

Liège.

Le triptyque d'Aug. Donnay pour l'église d'Hastière. — Au joli village d'Hastière, entre Dinant et la frontière française s'érige, au bord de la Meuse, une superbe église romane. Des écrivains, des artistes, appuyés par un ministre, eurent l'idée de demander à un peintre wallon d'en illustrer les murailles sévères, et c'est



L'œuvre est un triptyque de dimensions importantes, qui représente les épisodes caractéristiques de la légende locale de saint Walhère (1).

On rapporte — et les lecteurs de *Wallonia* connaissent tous les détails de cette légende (2) — on rapporte qu'en des temps très lointains, le vertueux ecclésiastique Walhère, qui veillait aux intérêts pieux de la région, eut à censurer les mœurs dissolues

tout naturellement à M. Aug Donnay qu'on pensa. Il en est résulté une œuvre décorative aujourd'hui terminée et que notre talentueux concitoyen a exposée pour quelques jours à Liège, sous les auspices de l'Œuvre des Artistes, avec divers paysages récemment exécutés.

d'un jeune religieux de sa parenté. Celui-ci en conçut une telle rancune, qu'un soir qu'il reconduisait de l'autre côté du fleuve celui qui était venu lui faire remontrance, il l'abattit d'un

(1) Nous devons à l'obligeance de la Revue *Durendal* de pouvoir reproduire ici le triptyque de Donnay dans sa forme définitive. Une photogravure de l'esquisse a paru dans notre t. XX (1912) p. 304-307. — N. D. L. R.]

(2) Cf. t. XX (1912) p. 316. La légende et le culte de saint Walhère à Onhaye, par Oscar COLSON.

(1) Nous avons reçu trop tard plusieurs comptes-rendus qui n'ont donc pu passer dans ce numéro.

coup d'aviron et jeta son cadavre à l'eau. Le lendemain, les riverains découvrirent le corps qui flottait miraculeusement, le retirèrent et voulurent le transporter sur un char. Mais les chevaux ne parvinrent pas à faire démarrer l'attelage. C'est alors que devant la stupeur de tous, deux génisses blanches attelées au char mortuaire et le traînant sans difficulté, quittèrent la rive et se frayèrent un chemin à travers la falaise abrupte, jusqu'au hameau d'Onhaye, où sont encore les restes de saint Walhère et où s'est

plent la blanche dépouille immobile à quelque distance à la surface des eaux calmes. Dans l'ample panneau central enfin, c'est, au milieu d'un grand concours de peuple, la montée du funèbre cortège vers le plateau où le soleil luit sur les meules dressées.

Chacun des panneaux est ordonné avec un sens heureux et originalement équilibré de la composition décorative. L'artiste y a fait œuvre de métier loyal et solide et de vivante logique; il a su fort à propos s'abstraire du froid conventionnalisme académique



naturellement, en souvenir de ces faits extraordinaires, institué un pèlerinage.

Ce sont les péripéties de ce drame que M. Donnay a évoquées. Dans le panneau de gauche, on voit la victime et son meurtrier descendre vers le fleuve par un soir paisible dont la sérénité évangélique baigne les maisons de pierre du hameau endormi sur la rive. Dans le panneau de gauche, les campagnards réunis sur le bord contem-

qui trop souvent dépare les tentatives de ce genre. Ses scènes sont caractéristiques, variées, justement expressives. A chacune d'elles, il a donné l'atmosphère subtilement exacte et le coloris nuancé qu'elle requiert. Sur la première règne une sorte d'intimidité insidieuse et sournoise, qui fait prévoir le forfait; dans les deux autres, l'épisode se déroule dans un décor abondamment peuplé où chaque détail de la diversité des attitudes con-

court à accentuer l'émouvante harmonie de l'ensemble. Et sur l'œuvre entière, l'évocat a répandu cette essence de poésie wallonne, qui rend attachante chaque ligne qu'il trace. Elle transparait dans l'humilité et la ferveur du drame religieux ; elle apparaît encore et non moins éloquemment dans l'admirable interprétation du paysage. Nos coteaux pierreux, notre fleuve bordé, comme en sa partie namuroise, d'imposantes falaises granitiques, ses courbes où l'onde enserre des îles plates, plantées de bouleaux élancés, nos plateaux étagés jusqu'aux horizons bleus, sous un ciel mouvementé dont les nuages laissent filtrer des faisceaux de rayons, tous ces détails familiers forment ici la plus pénétrante synthèse, peut-être, qu'on ait tentée de notre pays de Meuse.

Pour nous résumer, M. Donnay a accompli avec les ressources d'une compréhension aussi experte qu'avisée et d'un talent très harmonieusement personnel, une œuvre décorative d'envergure, et qu'il était d'ailleurs le mieux qualifié pour exécuter. Elle était ardue : son esquisse prouve qu'il a dû tâtonner pour en surmonter les difficultés. Il peut être fier de la belle victoire qu'il a remportée, et dont nous devons retenir l'enseignement. Elle prouve en effet que l'art élevé et humain d'un Puvis de Chavannes est dignement honoré chez nous, et que, lorsqu'on voudra penser à décorer — comme on le fait ailleurs — les monuments publics, on saura à qui s'adresser. Il ne manque aux maîtres de chez nous que les occasions d'attester leur maîtrise...

M. Donnay expose en même temps une quinzaine de paysages où se manifestent son sentiment large et profond de la nature patriale et ses merveilleuses intuitions de symphoniste infiniment sensible. On n'avait pas

encore exprimé aussi intensément, ni aussi simplement, avec un style aussi pur et aussi discrètement pathétique, l'intime beauté du décor wallon. Il y a là quelques pages qui sont parmi les plus nettement définitives de ce très grand et très modeste artiste, en qui revit, à travers la durée, l'inspiration des meilleurs interprètes du songe de notre race.

Ch. Delchevalerie.

P. S. — Depuis un mois, le triptyque a pris sa place dans la belle église romane d'Hastière-par-delà. Il occupe le centre du transept Nord et produit beaucoup d'effet. L'éclairage est excellent et tout contribue à mettre en relief les qualités brillantes de l'œuvre de notre éminent collaborateur.

Bruxelles

Parmi les expositions les plus remarquées au *Cercle artistique* cette année, il faut signaler celle de M. **Marc-Henry Meunier**. Elle fut à la fois une surprise et une révélation. Alors qu'on s'attendait à y trouver ces eaux-fortes puissantes, solides, aux noirs profonds et veloutés, qui sont la caractéristique de l'artiste, on était ébloui dès l'entrée par la fraîcheur lumineuse, la blondeur ensoleillée d'une série de pastels, impressions d'été rapportées du Luxembourg. Et, dans cet art délicat de la notation du paysage baigné de soleil, où tant d'artistes ne réussissent que par la mise en œuvre d'un procédé trop sensible, M. Marc-Henry Meunier a révélé autant de caractère que dans ses meilleures eaux-fortes, une sensibilité de vision fraîche et subtile, les mêmes accents larges de couleur, toutes les vraies qualités du peintre. On sait avec quel bonheur il sait mettre en pages un tableau ou une eau-forte ; avec quelle puissance il donne de la grandeur au

moindre paysage, avec quelle largeur de touche il sait interpréter un outil rustique ou une humble chaumière au point d'en faire un symbole de la vie rustique ou l'évolution caractéristique d'une province ou d'un paysage !

Toutes ces qualités précieuses qui composent sa personnalité se retrouvaient aussi bien dans les pastels que dans les quelques eaux-fortes qu'il exposait, et elles assurèrent à ce salonnet, tant à Bruxelles qu'à Anvers, le plus vif et le plus flatteur des succès.

M. Binard cherche dans le paysage de grandes harmonies de lignes et de couleurs. Peut-être dans certaines de ses œuvres s'inspire-t-il d'une manière un peu trop apparente de certaines compositions du peintre français Ménard. Ce n'est pas nous qui lui en ferons un reproche. Ménard est de ceux qui exercent une séduction profonde et laissent des impressions inoubliables. On conçoit aisément qu'un peintre ait le désir de traiter le paysage dans le même style tout de grandeur, d'harmonie et de poésie classique. S'il m'était permis de faire une remarque, je regretterais que M. Binard s'obstine à réaliser des œuvres dans une harmonie de tons jaunâtres, qui est sans richesse et sans générosité. A force d'envelopper le contour des choses dans une

brume dorée, il leur donne une consistance ouateuse qui enlève de la solidité et de la puissance à ses meilleurs tableaux.

En dépit de cette manière qui ne nous paraît pas toujours très heureuse, l'œuvre est à retenir par de grandes qualités de compositions et d'expressions.

A la *Salle Studio*, le paysagiste **François**, dont nous avons eu déjà l'occasion de parler, a retrouvé le succès auprès de ceux qui aiment ses grands paysages d'automne, ses visions de tons et de bruyères qui ne sont pas toujours sans grandeur.

Robert Sand.

Verviers.

L'exposition de M. **Charles Houben** à la Salle des Beaux-Arts a obtenu un vif succès. Une série de paysages français évoquant la forêt de Fontainebleau et la délicieuse vallée du Loing, des souvenirs de la Flandre, des études exécutées en Hollande, tout cela avec une sobriété, une probité qui conquièrent l'estime et sont parfois pleines de charme. M. Charles Houben est un réaliste qui transcrit la nature avec conscience et avec goût, avec conviction, enthousiasme et sincérité.

R. S.



CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'ART WALLON

COMITÉ CENTRAL

Le Comité central des « Amis de l'art wallon » s'est réuni au Cercle artistique et littéraire de Bruxelles sous la présidence de M. Jules Destrée.

Présents : MM. Closson, Colleye, Delvaux, de Ponthière, Destrée, Laurent, Leuridant, Paquet, Sand et Van Bastelaer.

Excusés : MM. Colson, Dupierreux, Hennebicq, Renard, Rousseau, Tombu et Vierset.

Les délégués de Huy n'ayant pu faire connaître encore le programme qu'ils préparent, le Bureau est chargé de s'entendre avec eux pour fixer tous les détails de la prochaine Assemblée générale annuelle.

M. Leuridant fait connaître au Comité le programme des fêtes qui auront lieu à Belœil les 25, 26 et 27 juillet à la mémoire du Prince de Ligne. Les A. A. W. décident de participer officiellement à la manifestation et de collaborer au Livre d'or. Un discours sera prononcé en leur nom devant le monument, et leur contribution au Livre d'or tendra à traiter les divers points omis dans le programme primitif.

M. Jules Destrée fait connaître au Comité ses projets de publications pour l'année 1914. Il propose d'entamer l'édition d'une collection d'ouvrages de vulgarisation et de propa-

gande, susceptibles d'être mis entre les mains des jeunes gens, et pourvu d'une documentation bibliographique telle qu'ils soient en même temps des ouvrages de référence. Ces livres seraient consacrés à nos peintres, nos sculpteurs, nos écrivains, nos châteaux, nos paysages, etc. Le tirage pourrait provisoirement être fixé à 2500 exemplaires ; les volumes seraient illustrés. Dès à présent, les collaborations suivantes sont acquises : M. Dupierreux pour la sculpture, M. Destrée pour la peinture, M. Soil de Moriamé pour les Industries d'art, M. François André pour la chanson populaire, M. Louis Piérard pour les parcs et châteaux, M. Ernest Closson pour les musiciens, M. Charles Delchevalerie pour les littérateurs de langue française, M. Oscar Colson pour les légendes.

Le projet, déjà approuvé en principe par la dernière Assemblée générale, est adopté à l'unanimité.

Les A. A. W. préparent une manifestation grandiose en l'honneur de l'illustre César Franck et espèrent pouvoir réaliser l'érection d'un monument en son honneur.

Le Comité approuve le projet d'organiser une manifestation en l'honneur de M. Eugène Ysaye, au cours de laquelle on lui offrira sa médaille.

M. Destrée met le Comité au courant des négociations engagées en vue de l'érection de monuments à Félicien Rops à Namur et à Roger de la Pasture en l'église Ste-Gudule à Bruxelles.

M. Van Bastelaer désirerait voir les A. A. W. organiser une exposition folklorique du Meuble Wallon rustique. Il propose de la faire coïncider avec l'ouverture du Musée wallon à Liège.

Cependant, comme il s'agit essentiellement du style rustique, le Comité estime et M. Van Bastelaer se range à son avis, qu'il vaudrait mieux faire cette exposition lorsqu'on inaugurerait l'Ecole du mobilier et de la Décoration intérieure à La Louvière.

La séance est levée.

Le Secrétaire général,
ROBERT SAND.

SECTION SPADOISE

Quelques artistes spadois, convoqués par les soins du Comité des Beaux-arts, qui avait bien voulu mettre en marche l'idée, émise par M. Paul Dommartin, de créer, en notre ville, une section des *Amis de l'Art Wallon*, ont jeté les premières bases de cet organisme, en séance du 6 mars dernier.

Le Comité des Beaux-Arts avait fait appel, non seulement à ses membres, mais à ceux de la Commission de l'Ecole de musique, aux correspondants et directeurs des journaux, à diverses personnalités spadoises connues par leur compétence en matière artistique ou en littérature wallonne.

M. Paul Dommartin a fait connaître à l'assemblée le fonctionnement de la Société des A. A. W. et a montré d'une façon très claire, tous les avantages que pourraient retirer les artistes spadois s'ils consentaient à former une section spadoise de cette société qui intéresse la Wallonie toute entière.

Le principe de la constitution du cercle étant admis à l'unanimité, divers projets furent soumis à l'assemblée qui a promis d'aider à leur réalisation dans la mesure de ses moyens.

On a parlé notamment : des fêtes

du centenaire du Prince de Ligne ; de l'érection d'un monument à César Franck, à Liège ; d'organisation d'expositions d'art ; de la translation, au Parc, du monument Henri Marcette, etc., etc.

Après l'échange de vues que provoqua l'exposé de ces projets, l'assemblée composa son comité de la façon suivante :

Président d'honneur : M. ALBIN BODY, archiviste de la ville de Spa, homme de lettres ;

Président : M. CHARLES FONTAINE, président du Comité des Beaux-Arts ;

Vices-Présidents : MM. PAUL DOMMARTIN et HENRI MARCETTE ;

Secrétaire : M. LÉON BARZIN ;

Trésorier : M. BOMERSON.

M. Ch. Fontaine, remerciant l'assemblée de la confiance qu'elle lui a accordée en l'appelant à la présidence, fait un vibrant appel au dévouement et à l'union de tous ; tout en faisant totalement abstraction de politique, nous devons faire tous nos efforts pour mettre en avant l'art wallon et les artistes.

Le Secrétaire.

LÉON BARZIN.

SECTION LIÉGEOISE

La commémoration **Hubert Léonard**, que prépare la Section liégeoise des Amis de l'Art Wallon, s'annonce comme une digne et très belle manifestation artistique. Elle aura lieu à Liège la samedi 2 mai, à 8 heures, dans la Salle des concerts du Conservatoire et se poursuivra le lendemain, à Bellaire, où est né le maître violoniste, dans la Salle de la Renaissance, place Léonard, après application d'une plaque commémorative sur la maison natale de l'artiste.

Le Comité liégeois a obtenu le très précieux concours du célèbre virtuose César THOMSON, qui ne s'est plus produit en cette ville depuis nombre d'années, et que l'on se réjouit de réentendre. Disciple du grand violoniste Hubert Léonard, César Thomson interprétera des œuvres du Maître. Se produiront encore, Madame FASSIN-VERCAUTEREN, la charmante cantatrice bien connue par son art délicat et son impeccable diction; M. FÉLIX RENARD, violoniste, disciple aussi de Léonard, qui interprétera avec M. Thomson le Duo concertant pour violon, du Maître de Bellaire; puis MM. JULES MASSART, de la Monnaie et MAURICE JASPAR, pianiste accompagnateur, professeur au Conservatoire

Pour honorer César Franck

Le 15 mars dernier, le Comité de propagande wallonne présidé par M. Paul MAGNETTE, a pris inopinément l'heureuse initiative d'apposer une plaque commémorative sur la maison de la rue Saint-Pierre à Liège, où César Franck a longtemps habité.

A cette occasion, la presse liégeoise a retenti du souvenir de Franck et,

royal de Liège. Les détails du programme seront incessamment publiés dans les journaux.

La Section se propose aussi, on le sait, d'exposer les œuvres du peintre décorateur **Carpey**. On y joindrait volontiers les statuaires de la même époque: Soppers, Simonis, Jehotte, Halleux, Halkin, etc.; et les ciseleurs Cuvelier, Julin, Honoré, Danse, Mis-sair et autres. On fait appel aux collectionneurs et on leur serait reconnaissant de participer à cette manifestation en confiant au Comité les œuvres qu'ils posséderaient de ces artistes. Dans le cas où les œuvres ne pourraient être transportées, les Amis de l'Art wallon seraient heureux de recevoir l'autorisation de les photographier. Ils les aviseraient en temps utile de la date exacte et du local qui recevra les œuvres. De plus, ils leur sauraient gré de leur signaler celles qu'ils connaîtraient, en les priant de leur fournir éventuellement des renseignements sur les artistes précités. Pour toute communication et tout renseignement à ce sujet, on est prié de s'adresser au Secrétaire du Comité Liégeois des A. A. W., M. Paul Comblen, 33, rue des Augustins à Liège.

notamment, *la Meuse*, dans son n° du soir, 12 mars, a publié un excellent article de M. Maurice Kunel qui a donné lieu à la lettre suivante, publiée dans ce journal le lendemain:

« Monsieur le Directeur,

» Dans *la Meuse* rose de ce jeudi, votre collaborateur, M. Kunel, rappelle qu'en 1894, il fut question d'éri-

ger un monument à César Franck, et il ajoute que ce projet fut bientôt abandonné.

» Il y a ici une petite erreur, que je vous demande la permission de rectifier.

» Il est exact qu'en 1894, à l'initiative de M. Paul Gérardy et de moi-même, un Comité fut constitué dans ce but, et que même un tract fut publié et répandu dans le public. Le Comité comprenait notamment Théodore Radoux, l'éditeur Dabin, MM. Alfred Micha, Sylvain Dupuis, Jules Sauvenière et d'autres. Après étude de la question, il fut reconnu que l'heure était prématurée. L'œuvre de Franck se trouvait encore peu connue en dehors des dilettantes, et son nom ne disait rien au grand public.

» Comme, entretemps, on avait aussi parlé d'un monument à la mémoire de Defrecheux, le Comité décida, sur ma proposition, de laisser d'abord promouvoir ce nouveau projet, quitte à se retrouver pour réaliser le monument Franck quand l'heure serait venue.

» Lorsque, le 30 mars 1905, le Cercle *l'Avant-Garde* organisa, à l'Emulation, une Commémoration César Franck, avec le concours de M. Vincent d'Indy comme conférencier, nous pressâmes M. Théodore Radoux de reprendre l'initiative à laquelle il avait précédemment accordé son cordial patronage. M. Radoux crut qu'il fallait encore attendre, et l'on ne peut que louer sa prudence, quand on sait que la rapidité avec laquelle se popularise le nom des grands artistes est en raison inverse de l'élévation et de la pureté de leur œuvre.

» La fondation, en 1912, de la Société *Les Amis de l'Art Wallon* parut à plusieurs membres de l'ancien Comité une occasion propice de reparler du projet, et ils virent avec joie la Section liégeoise, puis le Comité central lui-même de cette importante Associa-

tion, appuyer cette idée et inscrire le Monument Franck à l'ordre du jour de leurs travaux.

» De même qu'à présent, sans aucun doute, Théodore Radoux nous approuverait, de même son éminent successeur, M. Sylvain Dupuis, verra avec plaisir une idée qu'il avait été des premiers à appuyer, reprendre vie pour une réalisation certaine. Et si nous citons M. Dupuis, c'est que précisément nous savons quels sont les affectueux rapports qu'il eut avec le Maître des « Béatitudes » et en quelle vénération il tient sa mémoire.

« Il est hors de doute aussi, que toutes nos Sociétés d'art, tous nos artistes, tous nos amateurs, tous nos patriotes applaudiront au projet de la Société *Les Amis de l'Art Wallon* et se disposeront à lui prêter leur appui unanime.

» On peut donc s'attendre à ce que le projet prenne corps dans peu de temps.

» Veuillez, Monsieur le Directeur, agréer l'assurance de ma considération distinguée. — (s) O. COLSON.

— Deux jours plus tard, *la Meuse* publiait la riposte suivante de M. Joe Hogge, président d'une Société locale, l'Œuvre des Artistes.

« Monsieur le Directeur,

» Je lis dans *la Meuse* de ce vendredi soir la lettre que Monsieur Colson vous a adressée au sujet de l'érection d'un monument César Franck, « projet de la société *Les Amis de l'Art Wallon*. »

» Permettez-moi, Monsieur le Directeur, de remettre les choses au point, alors que fin 1911 déjà l'Œuvre des Artistes a décidé cette initiative — dont certes d'autres agitèrent la question précédemment — mais à la réalisation de laquelle notre société a résolu de s'employer dès lors.

» A ce sujet, j'adressais, le 10 mars 1912, à l'estimable M. Xavier Neujean,

président des *Amis de l'Art Wallon*, en suite d'une communication faite à une réunion de cette société, une lettre dans laquelle nous lui disions :

» Que l'Œuvre des Artistes a pris, en novembre dernier déjà, l'initiative d'ériger un monument important à César Franck et que nous avons eu à ce sujet plusieurs entretiens au Ministère des Beaux-Arts, au mois de novembre et de décembre, ajoutant que « nous espérons même l'appui de sa société pour la réalisation de cette nouvelle initiative ».

» D'autre part, le rapport de notre Comité, publié par l'Annuaire 1914 de notre société dit : « Il reste encore des réalisations à poursuivre. Nous tâcherons de nous y employer. C'est ainsi que nous avons décidé de nous mettre à l'œuvre pour élever un MONUMENT A CÉSAR FRANCK ».

» En vous remerciant, Monsieur le Directeur,...

(s) Le Président de l'Œuvre des Artistes.

— A la suite de cette riposte, M. O. COLSON en a référé à M. Xavier NEUJEAN, député, président de la Section liégeoise des *Amis de l'Art Wallon*, et M. Neujean a bien voulu corroborer en ces termes les dires de l'honorable M. Hogge et faire connaître son opinion sur cette concurrence de bonnes volontés :

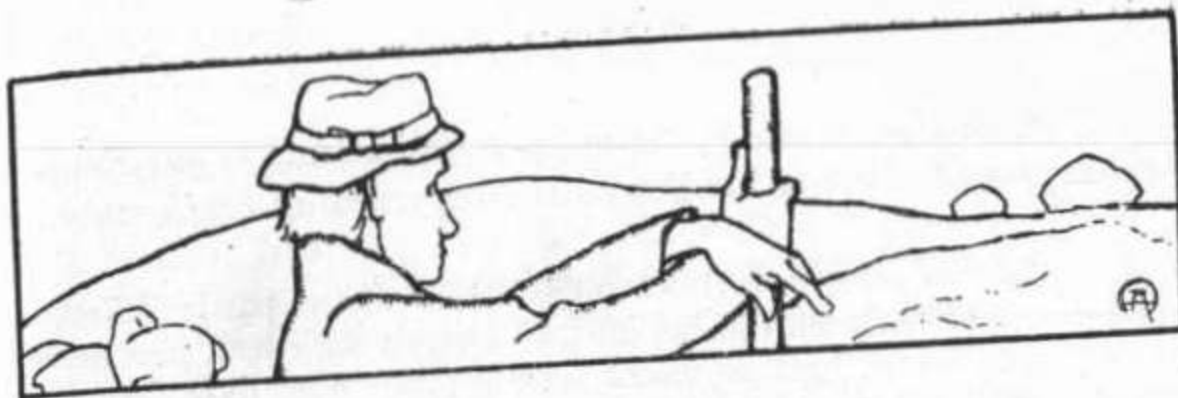
« Il est exact qu'au lendemain du jour où nous avons parlé, à une séance des *A. A. W.* que je prési-

dais (1), de la commémoration à célébrer et du monument à ériger au grand maître qu'est César Franck, j'ai reçu une lettre de protestation de M. Joe Hogge, dont j'ai donné lecture à une suivante séance du Comité des *A. A. W.* Aucune réponse n'a été adressée par nous à M. Hogge, sa lettre n'en demandant pas. Je me suis borné à lui dire, dans une conversation que j'ai eue postérieurement avec lui à ce sujet, que les *A. A. W.* se réservaient de s'occuper lorsque l'heure serait venue, de la célébration de Franck, qui rentre particulièrement dans leur compétence, et qu'à ce moment, ils auraient à voir s'ils ne pouvaient joindre leurs efforts à ceux que M. Hogge prétendait avoir été faits par l'Œuvre des Artistes. Depuis lors, M. Hogge ne m'a jamais plus entretenu ni écrit à ce sujet. Je persiste à croire que c'est à nous qu'il appartient de reprendre l'idée émise en 1894 d'ériger en notre Ville un monument à César Franck. »

— Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que la Ville de Liège vient d'accorder son bienveillant patronage aux « *Amis de l'Art Wallon* », dans leur projet d'ériger à Liège un monument public à la mémoire de César Franck.

Nos sociétaires se rappelleront à ce sujet, l'excellent rapport de M. Ernest CLOSSON, présenté à l'Assemblée générale de Tournai, et publié ci-dessus, t. XXI (1913) p. 569 à 576.

(1) Voir le compte rendu de cette séance de la Section liégeoise, ci-dessus t. XX (1912), p. 133-134.



L'ÉNIGME DU MAÎTRE DE FLÉMALLE

par Jules Destrée

Sous ce titre « *l'Enigme du Maître de Flémalle* », M. ERNEST VERLANT, directeur des Beaux-Arts, a fait le 18 mars, au Cercle artistique de Bruxelles, une conférence sous le patronage de la Société des Amis des Musées Royaux. Ce fut un très attachant exposé de la question. La presse n'en fit guère de compte rendu, pour l'excellente raison que les sujets spéciaux sortent un peu du cadre des facultés de nos journalistes. La question étant particulièrement intéressante pour les lecteurs de Wallonia puisqu'elle se rattache au débat controversé sur l'apport des Wallons dans l'art « flamand » (1) du XV^e siècle, j'avais voulu en écrire une relation pour notre Revue.

Mais la nécessité d'exposer complètement les aspects minutieux du problème et de préciser quelques reproches à M. Verlant, m'ont amené à donner à cet article des proportions inaccoutumées. En le lisant, on pourra croire que je n'ai pas marqué suffisamment à M. Verlant ma reconnaissance pour le plaisir qu'il m'a procuré. J'en serais marri, et pour l'attester, je ne crois pouvoir mieux faire

(1) Des malentendus constants résultent de l'emploi de ce mot dans des sens différents. Dans l'espoir de les éviter, je déclare donc que je mettrai le mot entre guillemets lorsque je l'emploierai dans son sens ancien, sens large, s'appliquant à tous les habitants des Pays-Bas, wallons compris, sens consacré par un usage universel et qu'il serait vain de vouloir détourner ou rectifier aujourd'hui. Et que je supprimerai cette indication typographique chaque fois que je me servirai du terme en son sens actuel, restreint à l'heure présente, aux gens de race et de langue flamandes, occupant le Nord de la Belgique. Ces Flamands-ci n'ont pas le droit de revendiquer pour eux exclusivement ces « Flamands »-là.

que de reproduire, en tête de ces notes, le joli médaillon que Franz ANSEL, dans le Journal de Bruxelles, consacrait au conférencier :

M. E. Verlant aura eu cette étrange fortune d'être, par le suffrage unanime de l'élite intellectuelle, qualifié d'esprit supérieur, sans nous avoir jamais donné, tout au moins sous la forme d'un livre, le chef-d'œuvre qu'on en attendait. Il pense sans doute que, publier un volume sur un thème quelconque, c'est manifester du même coup qu'on a épuisé la question ; et, pour se nourrir de cette illusion charmante et dangereuse, il respecte trop les exercices de l'intelligence, mais il en connaît trop aussi les mesures et les infirmités.

Aussi bien, les grands travailleurs ne sont-ils pas toujours ceux-là qui, d'un geste quasi mécanique, entassent des Péliens d'in-quarto sur des Ossas d'in-octavo. Pour ne point s'affirmer en des piles de volumes, les tâches littéraires de M. Verlant ne s'en avèrent pas moins considérables : dans les domaines les plus variés — les plus contradictoires parfois — de la pensée et du savoir, il promène avec volupté une personnalité puissante, qui laisse sur tout ce qu'elle touche la marque de sa maîtrise comme une griffe de lion. Histoire des beaux-arts, critique littéraire, essai ou chronique, il aborde ces genres divers avec un égal bonheur. Son érudition sans rivale en matière de peinture flamande, suffirait à la gloire d'un autre ; les critiques dramatiques qu'il signait autrefois au *Journal de Bruxelles*, ont fait pendant longtemps le régal des lettrés ; ce journal, aujourd'hui, a su reconquérir cet écrivain de race, le seul de tous nos chroniqueurs qui puisse porter allègrement l'écrasant pseudonyme d'Erasmus, le plus brillant représentant du journalisme littéraire belge.

Une activité si multiple suppose quelque vagabondage, voire quelque goût pour la flânerie ; il paraît même qu'elle ne va point sans un certain dilettantisme, et je consentirais peut-être qu'à propos de M. Verlant on prononçât ce mot, si l'on entend par là, non point l'amusement d'un esprit frivole qui volète d'un sujet à l'autre pour le plaisir d'être inconstant, sorte de flirt intellectuel qui frôle tout sans rien approfondir, mais les hauts délassements d'une âme qu'aucun jeu de l'intelligence ne peut laisser indifférente et qui sait se mouvoir avec agilité dans les fertiles jardins du rêve et de la science.

Car M. Verlant est *bifrons*, et ce n'est pas là, à coup sûr, sa moindre originalité, en un pays où, d'ordinaire, les hommes qui pensent sont tout d'une pièce et bornent leurs étroites ambitions à un horizon un peu court, où leurs yeux ne découvrent pas les perspectives infinies de la culture générale. Chez nous, les savants ignorent l'art d'écrire, et les écrivains méprisent le savoir ou en font semblant. M. Verlant, lui, connaît beaucoup de choses et les connaît bien, et il en disserte par la plume avec une extrême élégance. L'une de ces faces, la plus sévère, se tourne vers les régions du Vrai ; l'autre, celle qui sourit, contemple avidement les pays du Beau. Ce philosophe est un rhéteur, cet humaniste a de l'esprit, cet historien s'attarde parfois à caresser la poésie. Il évoque la figure complexe et singulièrement séduisante d'un Athénien de la Renaissance... qui aurait lu Goethe et Balzac.

On retrouve cette dualité dans ses études et ses chroniques : sa manière, ensemble souple et forte, tient de l'érudition allemande et de la fantaisie française, avec, pour saupoudrer le tout, le sel d'un humour très spécial, qui éclate jusque dans ses titres, comme le poète Fernand Séverin me le faisait un jour remarquer ; humour où il y a du dédain et une joie volontiers féroces, et qui résonne comme l'éclat de rire dont Démocrite saluait les exploits de la bêtise humaine.

Il y aurait dans cet humour une âpreté un peu rude, si elle n'était tempérée par une bonhomie cordiale, que déguise un air bourru, et par cette sereine indulgence où gît, plus souvent qu'on ne le croit, le trait saillant des misanthropes, qui sourient des travers de l'homme comme d'un spectacle divertissant. Et il y a par-dessus tout cela, dans tout ce que M. Verlant signe, une franchise et une loyauté qui forcent les plus lentes sympathies. Il apporte, dans ses excursions parmi les idées et les faits, une curiosité inlassable, un don d'observation aiguë, une pénétrante lucidité, et surtout, et même malgré tout, la passion de la vérité.

I.

LES ŒUVRES.

Désignation erronée.

L'artiste qui nous occupe est un peintre du XV^e baptisé au XIX^e, a pu dire très justement M. Verlant. Et voici comment pareil phénomène put se produire : après une longue période de faveur et d'admiration, les œuvres des primitifs tombèrent dans le discrédit et l'oubli. Au XVIII^e siècle et pendant une partie du XIX^e, le gothique était généralement méprisé. D'innombrables tableaux furent ainsi sacrifiés aux caprices de la mode et disparurent, au moins autant que par l'effet du temps, des ravages des guerres et dévastations que connurent nos provinces. Quelques noms seuls subsistèrent particulièrement glorieux et ne s'effacèrent point de la mémoire des hommes. Lorsque l'opinion commença, vers le milieu du XIX^e siècle, à s'apercevoir de son injustice et à regretter son erreur, ce fut de ces noms fameux que s'étiquetèrent tout d'abord les œuvres du XV^e qui avaient été conservées. Tout tableau de cette époque fut attribué à Van Eyck, à Memling, à Dürer. On ne tarda point à comprendre que des distinctions étaient nécessaires, et la facilité des voyages, la comparaison des documents fournis par la photographie, la confrontation des œuvres dans les expositions rétrospectives, permirent de constituer des groupes qu'à défaut de signature ou de pièces d'archives, on désigna d'un nom provisoire. Naquirent ainsi

le Maître de la Légende de Marie, le Maître de la Perle de Brabant, le Maître des Banderolles, le Maître des Jardins d'Amour, le Maître des Demi-Figures, etc., et autres noms parfois charmants.

De tous ces maîtres anonymes, le Maître de Flémalle est le plus considérable. Il est l'auteur de quelques-unes des plus belles œuvres que nous ait léguées le XV^e siècle. C'est un grand maître qui soutient, sans faiblir, le parallèle avec Van Eyck et Roger de la Pasture. En outre, il appartient à la première moitié du XV^e siècle, à la période particulièrement obscure et curieuse des débuts et des premières influences. Enfin, on hésite encore pour dire quelle est la région qui peut le revendiquer comme un fils magnifique: vient-il du Nord? du Sud? ou de l'Est? — N'y a-t-il point là de suffisantes raisons de se passionner pour une connaissance plus exacte de cette haute figure voilée?

Le nom, tout d'abord, est le résultat d'une méprise. Il est dû à M. von Tschudi qui, en 1898, précisa la personnalité du peintre, que MM. A.-J. Wauters et Henri Hymans avaient soupçonnée avant lui. M. von Tschudi, estimant, avec raison, que l'œuvre capitale du Maître inconnu était ce qui nous reste d'un triptyque aujourd'hui perdu: une *Sainte-Vierge*, une *Véronique* et une grisaille *La Trinité*, actuellement au Musée de Francfort, et croyant que ce triptyque avait été peint pour l'abbaye de Flémalle, proposa, comme désignation provisoire du grand artiste anonyme le Maître de Flémalle. Or, il n'y eut jamais d'abbaye à Flémalle; mais seulement un modeste prieuré qui ne semble pas avoir jamais pu être orné de tableaux de pareille importance. Le renseignement erroné venait de l'ancien propriétaire des tableaux, un ecclésiastique appelé Ignace van Houthem, qui, en 1849, à Aix-la-Chapelle, les vendit à Passavant pour le Musée Staedel de Francfort. On a découvert récemment des notes d'un amateur qui vit les peintures lorsqu'elles étaient encore chez I. van Houthem. Il les signale comme achetées à Liège, provenant de l'abbaye de Falin, près de Sedan, et volées après la bataille de Neerwinden. On ne connaît pas de village du nom de Falin et le mystère de la provenance de ces chefs-d'œuvre reste entier. Le renseignement a toutefois cet intérêt de prouver que Flémalle n'est pas une indication sérieuse. Et voici une première chose très probable parmi tant d'obscurités: le Maître de Flémalle n'est pas un maître de Flémalle. Faut-il ajouter qu'il n'a rien à voir non plus avec Bertholet ou Barthélémy Flémalle, le peintre liégeois du XVII^e siècle, né en 1614, avec lequel certains gens, abusés par la similitude des

noms, le confondent. La méprise est assez grosse, mais M. Verlant nous apprend qu'il s'est trouvé un auteur pour la consigner dans un livre!

L'œuvre.

Flémalle étant ainsi mis hors cause, venons-en à l'œuvre du Maître dit de Flémalle. Elle se compose d'abord et principalement des merveilleux tableaux de Francfort que je viens de citer, d'un autre tableau au même musée, le *Mauvais Larron*, du triptyque de l'*Annonciation* dans la collection de Mérode à Bruxelles, de deux panneaux du Musée de Madrid, peints pour H. de Werl en 1438, de la *Nativité* du Musée de Dijon. A ces œuvres capitales, attribuées par tous les critiques au même maître de Flémalle, on en rattache une série d'autres pour laquelle l'opinion n'est pas aussi unanime: les unes sont données comme des originaux, les autres comme les copies plus ou moins libres ou des imitations plus ou moins heureuses. La série comprend encore des portraits dont l'attribution est beaucoup plus controversable encore.

Voici, non pour dresser un catalogue, mais pour indiquer la variété et la multiplicité des œuvres à étudier à propos du Maître de Flémalle, la suite des quarante projections, pour la plupart fort belles, dont M. Verlant illustra sa conférence: 1. *La Vierge* de l'Institut Staedel à Francfort. 2. *Détail*. 3. *La Véronique*, id. 4. *Détail*. 5. *La Ste-Trinité*, id. 6. *La Ste-Trinité* de Van der Goes à Holyrood. 7. *Le Mauvais Larron*, Francfort. 8. Le triptyque de Liverpool. 9. *La Vierge à l'Écran d'osier*. 10. *L'Annonciation* de Mérode. 11. *L'Annonciation* du retable de Gand. 12. *Le St-Joseph* du triptyque de Mérode. 13. *Détail* (la vue de ville). 14. *Les Donateurs* du triptyque de Mérode. 15. *Henri de Werl* (Prado). 16. *Ste-Barbe* (Prado). 17. Les grisailles du revers du précédent. 18. *Le Mariage de la Vierge* (Prado). 19. *L'Annonciation* (Prado). 20. *Portrait de femme*, id. 21. *Portrait d'homme* (National Gallery). 22. *Portrait de femme*, id. 23. *Madeleine*, id. 24. *La Nativité*, de Dijon, 25 et 26. *Détails* (paysages). 27. *Le Calvaire*, de Berlin. 28. *Le Portrait d'homme* sur fond bleu, id. 29. 30 médailles de Nicolas d'Este. 31. *Portrait de Lionel d'Este*, attribué à Roger. 32. *Portrait de femme* attribué au même, à Berlin. 33. *Vierge glorieuse*, d'Aix. 34. *Vierge et donateur*, dessin du Louvre. 35. *Têtes de Christ et Vierge*, Johnson à Philadelphie. 36. *Christ en Croix*, Bruxelles. 37. *Vierge allaitant*, Johnson. 38. *Portraits* Alatruye-Pacy, Bruxelles. 39. *Trinité*, de St-Petersbourg. 40. *Visitation* au donateur, de Daret, de Berlin.

La Vierge, la Véronique et la Sainte-Trinité.

La Vierge de Francfort est un incomparable chef-d'œuvre, l'une des plus belles œuvres de ce quinzième siècle qui fut pourtant fécond en tableaux merveilleux. Si je me laisse aller à ce procédé de critique — périlleux, je ne le conteste point — que j'ai recommandé ici même ⁽¹⁾ à qui voudrait se rendre compte de la différence fondamentale des sensibilités d'un Van Eyck et d'un Roger de le Pasture, si donc, délaissant l'éblouissante virtuosité du métier et tout l'aspect de surface qui apparente cet extraordinaire tableau à la peinture « flamande » primitive, j'essaie d'apercevoir le plus profond, le plus intime, je note que cette œuvre est lourde d'émotion, qu'elle est d'un pathétique exceptionnel, un pathétique sans contorsions ni grimaces, d'une noblesse, d'une dignité, d'une puissance infinies ; une grande âme, là, se révèle.

Sans doute, il faut un certain temps pour entendre son émouvant langage. Ce n'est pas aux gens pressés que cette Vierge fera ses confidences. Mais ceux qui se sont arrêtés devant elle, ne s'y sont point mépris. J'aime à vérifier mon impression personnelle par celle de J. K. Huysmans. « Cette Vierge est tout à fait différente des autres peintures (attribuées au Maître de Flémalle). Elle varie, moins au point de vue de l'exécution et au point de vue de l'art qu'au point de vue de la piété, au point de vue de l'âme... Cet homme si inférieur à Roger van der Weyden, en tant que mystique, devient subitement son égal, le précède presque. Toute cette partie divine qui ne s'apprend pas, qui est hors et au-dessus des couleurs et des lignes, cette effluence de la prière, cette projection de l'âme épurée qui se fixe sur un panneau de chêne — et si l'on sait pourquoi, l'on ignore comment —, jaillissent soudain dans le volet isolé de Francfort... Jamais peintre n'avait plus douloureusement et plus délicatement exprimé, pour les années de l'enfance du Christ, la souffrance de la mère en attente d'un avenir qu'elle redoute, d'un avenir qu'elle sait. C'est quelque chose comme le Stabat Mater de l'Enfance.

» Cette Vierge, de stature naturelle, debout, l'Enfant en ses bras, se détache dans un cadre tout en hauteur sur le fond quasi-japonais d'une facture d'un vermillon léger, brodé en un or pâli d'étoiles de mer rayonnant dans des cercles, et d'animaux fabuleux, au corps moucheté, à la face presque humaine, aux pattes



MAÎTRE DE FLÉMALLE
La Vierge et l'Enfant Jésus
 Musée Staedel, Frankfort

(1) Roger de le Pasture, in Wallonia XX, 1913, p. 242.